

## **Appel à Projets Maintien des filles en milieu scolaire 2023**

La Fondation Orange Guinée est une fondation engagée à contribuer à l'accès égal pour tous à l'éducation.

Consciente des défis auxquels les femmes, les filles font trop souvent face, elle subventionne et/ou initie des programmes dont les objectifs sont à la fois l'accès à l'éducation, le maintien en milieu scolaire, la réinsertion des jeunes ou encore l'alphabétisation.

Pour aller encore plus loin et contribuer davantage à freiner le décrochage scolaire des filles, la Fondation Orange Guinée se propose cette année subventionner un nouveau programme dont l'objectif est de favoriser le maintien des filles à l'école.

**Pour ce faire, elle lance cet appel à projet « maintien des filles à l'école » afin de pouvoir d'apporter une piste de solution aux parents contraints parfois de déscolariser leurs enfants.**

Il s'agit donc pour la Fondation **d'agir dans une des régions et/ou localités enregistrant le taux le plus élevé de décrochage scolaire des filles du cycle primaire** par une **subvention qui viendrait aider au maintien de leurs filles à l'école, inversant ainsi les tendances enregistrées dans la zone proposée et assurant pour les filles une scolarité.**

La priorité des actions proposées devra rester centrée sur la scolarisation des filles et pourraient être l'octroi de bourses aux enfants par le biais de leurs tuteurs et ce, pendant un an.

Les projets devront bénéficier directement aux filles ou bien être plus spécifiquement adressés aux problématiques liées au défi de décrochage scolaire de la ville et/ou localité identifiée.

***Pour cette première , le programme dans sa phase pilote se verra attribué un montant maximum de 200.000K GNF***

**Soumettez vos projets jusqu'au 15 Septembre 2023 en les envoyant par mail à : [info.fondation@orange-sonatel.com](mailto:info.fondation@orange-sonatel.com)**

**Chaque dossier soumis devra comprendre :**

- les dossiers administratifs de l'association / ONG ( agrément- statuts- composition du bureau exécutif- nom des membres du Conseil d'administration- rapports d'activités et/ou bilan)
- les références de l'ONG ou acteurs associatifs
- les références justifiant le choix de la localité (statistiques du MEPUA.. etc)
- Une synthèse du projet
- |
- Les TDR détaillés du projet (narratif les critères de sélection des bénéficiaires identifiés, les mécanismes de mise en oeuvre et suivi du programme ; quantitatif sur la partie financière avec le détail des lignes de dépenses et/ou octroi de bourses) et une feuille de route prévisionnelle